



**Communiqué de presse**  
**Béthune, le 24 janvier 2018**



## **Les équipes de Voies navigables de France mobilisées contre les inondations**

**Les fortes pluies de ces derniers jours ont engendré une rapide montée des eaux sur une grande partie de la France, provoquant des inondations et obligeant à interrompre la navigation sur de nombreux cours d'eau.**

**Pour faire face à cet épisode climatique assez exceptionnel, les équipes de Voies navigables de France sont à pied d'œuvre sur le terrain depuis plusieurs jours, totalement mobilisées pour faire face aux inondations, veiller à la sécurité des usagers, informer sur l'évolution de la situation.**

### **Une situation exceptionnelle**

Les pluies qui se sont abattues sur la France depuis le début de l'année et particulièrement depuis la semaine dernière ont provoqué une montée des eaux d'une rapidité et d'une ampleur exceptionnelles. Ces conditions ont conduit Voies navigables de France à arrêter la navigation sur de nombreux axes par mesure de sécurité pour les navigants. Plusieurs biefs de la Seine, du Rhône, de la Saône et de la Moselle sont ainsi fermés à la navigation. Il en va de même sur de nombreux canaux et rivières de petit gabarit, que ce soit l'Yonne, la Marne, la petite Saône ou les canaux de Champagne à Bourgogne, de la Marne au Rhin (Est), du Rhône au Rhin (Sud) ... L'activité économique du transport fluvial est fortement affectée, que ce soit le transport de marchandises, le transport de passagers, l'activité de plaisance ou encore l'activité portuaire.

### **Une mobilisation sur le terrain**

Depuis la fin de semaine dernière, l'ensemble des équipes de terrain ont été renforcées pour contenir le mieux possible le phénomène et éviter une crise encore plus aigüe; principalement sur les territoires les plus concernés par les inondations : le bassin de la Seine (et particulièrement la Seine amont, l'Yonne et la Marne) et le bassin du Rhin (particulièrement la zone de Strasbourg). Pour la seule zone de Strasbourg, ce sont 40 agents qui se relaient jour et nuit depuis trois jours pour protéger Strasbourg et nos voisins allemands des inondations.

### **Faciliter l'écoulement de la crue, surveiller, mettre en sécurité et informer**

En cas de crue, la première mission de Voies navigables de France consiste à « rendre les ouvrages transparents », c'est-à-dire à abaisser les barrages de navigation au maximum de leur capacité, pour permettre à l'eau de s'écouler le plus naturellement possible et à la crue de s'évacuer le plus rapidement possible. Cette étape a été menée depuis la fin de la semaine dernière, dans des délais très courts, nécessitant une grande réactivité des équipes et mobilisant des renforts pour manœuvrer quasiment en même temps l'ensemble des barrages situés sur la Seine amont, la Moselle, la Saône... Cet exercice est particulièrement difficile sur les barrages non automatisés, dits barrages manuels (sur l'Yonne, la Meuse et la Marne), qui ont été « couchés » à la main dans des conditions souvent difficiles pour les agents.

Parallèlement à cette action sur les barrages, les personnels de VNF assurent depuis la semaine dernière une surveillance accrue du réseau en crue. Il s'agit pour eux de veiller à ce que les ouvrages (barrages réservoirs et de navigation, écluses, digues...), qui sont parfois submergés ou soumis à des pressions très fortes, ne

montrent pas de signes de fatigue, car tout accident pourrait venir aggraver la crue, soit en créant de nouveaux obstacles soit en provoquant des vagues d'eau supplémentaires.

Les agents de Voies navigables de France assurent également depuis plusieurs jours des patrouilles renforcées sur l'ensemble du linéaire concerné. En même temps que les ouvrages, ils surveillent les bateaux, vérifient que ceux-ci sont en sécurité ou prennent contact avec leurs propriétaires pour garantir leur bon amarrage.

Ces actions ne vont pas sans un suivi accru des niveaux d'eau, pour anticiper les évolutions et prévoir les actions à mettre en œuvre. VNF met ces informations à disposition des navigants (avis à la batellerie, système de SMS sur la Seine, lien avec le site vigicrues) et communique au sein des cellules de crises mises en place par les Préfectures mais aussi auprès des collectivités concernées. Sur le terrain, les responsables de Voies navigables de France expliquent aux élus, aux riverains et aux navigants les mesures mises en place, et celles qu'il faut prendre pour anticiper au mieux l'évolution de la situation. Dans ce contexte, la communication est essentielle et mobilise pleinement les équipes.

### Recommandations

En période de crue, une vigilance toute particulière est recommandée pour les navigants, les riverains et les promeneurs.

Là où elle est encore autorisée, la navigation reste délicate, les rivières charriant de nombreuses embâcles susceptibles d'endommager les bateaux. Les propriétaires des bateaux stationnés et d'établissements flottants doivent surveiller et vérifier régulièrement leurs conditions d'amarrage afin d'éviter que ceux-ci ne partent à la dérive. Pour les bateaux de plaisance, il est recommandé de limiter les déplacements dans les zones de crues, même si les plus hautes eaux ne sont pas encore atteintes. Les promeneurs et les riverains sont invités à ne pas s'approcher trop près des canaux et des rivières, les crues déstabilisant les berges et pouvant provoquer des chutes à l'eau.

Retrouver les informations sur l'état d'ouverture du réseau navigable sur [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr).

Pour connaître les niveaux d'eau sur la Seine, il vous suffit d'envoyer un SMS au 07.61.49.17.89 (numéro non surtaxé) en indiquant le code Seine75#gr1

Pour connaître le niveau d'alerte crues : [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)

---

#### À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeurs :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau, en luttant contre les inondations et le stress hydraulique, et en favorisant le développement de l'hydroélectricité et en préservant la biodiversité



[@VNF – Voies Navigables de France](https://www.facebook.com/VNF-Voies-Navigables-de-France)



[@vnf\\_officiel](https://twitter.com/vnf_officiel)

---

#### Contacts presse

#### Agence Confluence

Laure Curien

T. 01 40 07 98 27

[Laure.curien@comfluence.fr](mailto:Laure.curien@comfluence.fr)

#### Voies navigables de France - Direction de la Communication

Claire Dupont

T. 01 44 89 65 16

[claire.dupont@vnf.fr](mailto:claire.dupont@vnf.fr)